

Dans les communes, le PLH porte ses fruits

À INGUINIEL, UN HABITAT PLUS DENSE

À Inguiniel, la mairie vient de créer un lotissement communal en plein centre : 12 terrains de 300 à 600 m² proposés à la vente et la construction de logements locatifs avec Espacil. « *L'enjeu pour la commune est de maintenir les habitants et de faire vivre le bourg et les écoles, expose Philippe Montangon, adjoint au maire. Nous sommes tenus de densifier les logements dans le bourg, et ce sont les derniers terrains disponibles dans ce périmètre.* » Au croisement des villes-centre comme Lorient, Pontivy, Quimperlé, Inguiniel entend attirer les jeunes couples et les familles avec des prix attractifs et la proximité immédiate de ce qui fait la vie quotidienne. Le lotissement Park Héol est en effet proche des services de santé et il est relié par des cheminements doux à la mairie, aux commerces, à la Poste, aux écoles... ■

Tél : 02 97 32 08 12 ou par courriel : mairie.inguiniel@orange.fr



Stéphane Cuisset



Stéphane Cuisset

À RIANTEC, LA MIXITÉ DANS LES LOGEMENTS

À Riantec, la commune a lancé un vaste programme en plein centre sur la zone de la Pradène. À terme, 170 logements y seront construits, allant du locatif social à l'accession libre. « *L'objectif est de redynamiser le centre-bourg, explique Jean-Michel Bonhomme, maire de Riantec. Et pour développer notre attractivité, nous avons misé sur l'habitat.* » Ainsi, la ville a choisi de faire construire 99 logements aidés, dont 19 pavillons T4, 45 logements gérés par Lorient Habitat et 35 réservés aux seniors. « *Nous répondons à la demande des retraités qui vivent en périphérie et qui se sentent isolés et dépendants, mais aussi à celle des nombreuses familles monoparentales, et aux jeunes couples qui veulent s'installer.* »

Le programme impose « de la mixité et du mieux vivre ensemble » et suit les recommandations du PLH. « *C'est un outil majeur qui replace la commune au cœur de la politique de l'habitat, affirme le maire. Il nous permet de mettre en perspective les besoins de la population, de prévoir l'urbanisation, la planification des programmes, la typologie des logements et d'avoir une vision plus large du territoire...* » ■